



Centre équestre Vittel Rond Pré Equitation



Dossier d'inscription 2023-2024

Informations pratiques

Planning :

- Le démarrage des cours se fera le **lundi 4 septembre 2023**
- Les cours se répartissent sur trois trimestres :
 - 1er Trimestre : du **lundi 4 septembre** au **samedi 23 décembre 2023**.
 - 2ème Trimestre : du **lundi 8 janvier** au **dimanche 31 mars 2024**.
 - 3ème Trimestre : du **lundi 1 avril** au **dimanche 30 juin 2024**.

Déroulement des cours :

Durée des cours :

- Baby poneys : **30 minutes de cours** (15 minutes de soins avant et après la leçon)
- A partir du niveau initiation : **1 heure de cours**

A partir du niveau initiation, il est demandé d'arriver **minimum 20 min avant le début du cours** pour préparer son poney ou cheval et de prévoir **20 min après le cours** pour s'occuper de ce dernier.

Les cours débutent **à l'heure indiquée** sur le planning.

Absences :

Toute absence doit être signalée **minimum 24H à l'avance**.

Toute absence non-justifiée est considérée **comme due** et **décomptée automatiquement**.

Activités du dimanche :

Des activités (balades, jeux, stages, concours...) vous sont proposées les dimanches

Sauf autre organisation, les inscriptions se font uniquement sur l'application Kavalog.

Les règlements se font directement au secrétariat durant les horaires d'ouvertures ou auprès des monitrices.

Les tarifs peuvent varier selon le type d'activité proposée.

Stages des vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, le centre équestre vous propose des stages afin de continuer à évoluer et s'amuser. Ils permettent un contact plus approfondi avec l'équidé, une pratique intensive des soins, un apprentissage de la théorie et un perfectionnement de la pratique.

Les stages sont organisés sur une journée complète ou sur une demi-journée.

Equipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation n'est pas exigée mais les pratiquants doivent porter :

- Des **bottes en caoutchouc** (de pluie). Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours.
- Un **pantalon long**, souple et confortable (type legging ou jogging)

Equipements complémentaires conseillés :

- 1 **gilet protège-dos / air bag**
- 1 pantalon d'équitation
- 1 veste
- 1 paire de gants

Dans le cadre de la **période de découverte** ou d'un **stage**, le centre équestre assure le **prêt de la bombe/casque** . Toutefois nous préconisons l'achat d'une bombe/casque adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- Déposer au secrétariat, la **fiche de pré-inscription** dûment complétée et signée.
- Joindre le **règlement** (chèques, espèces, CB ou chèques vacances).
- A l'inscription le montant de la licence fédérale et la cotisation annuelle sera à prévoir au 1er règlement.

L'inscription, la facturation et l'engagement sont effectifs pour une **année entière**. Cependant nous vous laissons la possibilité de **payer en plusieurs fois** (conditions à définir) mais ceci n'est qu'une facilité de paiement.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : **chèques, espèces, CB ou chèques vacances**.

Si votre Comité d'Entreprise propose une prise en charge des activités sportives n'hésitez pas à nous en faire part.

Lors de votre inscription annuelle pour un forfait trimestriel, nous vous remettons un **bon cadeau pour un stage**.

Ceux qui le souhaitent peuvent profiter d'une **formule découverte** d'une validité de 2 mois. Formule sans engagement et non remboursable.

Secrétariat :

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé	14h - 18h
Mardi	Fermé	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	Fermé	14h - 18h
Vendredi	Fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h
Dimanche	Fermé	Fermé

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, les monitrices sont à votre disposition pour toutes informations ou règlements.

Conditions d'annulation et remboursement :

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle et non trimestrielle, l'engagement se fait à l'année. La licence fédérale et la cotisation annuelle ne peuvent pas faire d'un quelconque remboursement.

Toute absence doit être signalée **minimum 24H à l'avance**.

Toute absence non-justifiée est considérée comme due et décomptée automatiquement.

Aucun rattrapage n'est possible pour les titulaires d'une carte de séances.

Un forfait trimestriel donne droit à 1 ou 2 bons de récupération selon la formule choisie.

Les conditions pour bénéficier d'un rattrapage sont les suivantes :

- Disposer d'un bon de récupération en cours de validité
- Disponibilité d'une place dans une reprise de même niveau.
- Fournir un justificatif médical pour les **annulations de moins de 24H**.

Les remboursements ne peuvent être accordés uniquement pour raisons médicales sur présentation d'un justificatif.

Votre espace Kavalog :

Une fois votre dossier d'inscription retourné à l'accueil, vous recevrez **par mail** les codes d'accès ainsi qu'un tutoriel de l'espace Kavalog, **notre outil de gestion**.

Au sein de votre espace vous aurez accès :

- A votre panier : prestations pré sectionnées
- L'ensemble des reprises programmées ainsi que la possibilité de gérer vos absences,
- Les activités et stages auxquels le cavalier aura accès selon son niveau,
- A une plateforme sécurisée.

Assurance, licences et examens :

La licence fédérale est **obligatoire** pour tous les adhérents. Elle comprend une assurance individuelle qui intervient pour tous les accidents survenus en action d'équitation. Des garanties complémentaires sont possibles, exemple : RCPE, responsabilité civile propriétaire d'équidés.

La licence permet également de se présenter **aux examens fédéraux**, les "Galops" qui sont passés pendant les stages de vacances scolaires.

Le passage des examens n'est pas obligatoire mais conseillé.

La licence permet aussi d'obtenir des réductions auprès des partenaires de la FFE.

Pour rappel :

- Une année d'équitation **ne correspond pas forcément** à un passage de Galop, seule **la monitrice** jugera si le cavalier est apte ou pas à passer au niveau supérieur.